



Prix de la recherche africaine sur la littératie inclusive

Critères et consignes de candidature | novembre 2023

Version mise à jour – Février 2024

Contexte et objectif

En mémoire de la championne de l'éducation inclusive Rebecca H. Rhodes, un comité de membres de la [Comparative and International Education Society](#) (CIES) et de l'[Association pour le développement de l'éducation en Afrique](#) (ADEA) a créé le *Prix de la recherche africaine sur la littératie inclusive*. Le but de ce prix est de soutenir la recherche conduite par des chercheurs et des professionnels africains sur les moyens d'aider les enfants et les jeunes en situation de handicap et/ou en difficultés d'apprentissage à apprendre à lire et à écrire, ainsi qu'à lire et à écrire pour apprendre.

L'UNESCO estime que moins de 10 % des enfants souffrant de handicaps connus en Afrique sont scolarisés et que, parmi eux, peu apprennent à lire et à écrire ([UNESCO Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020](#)). Beaucoup d'autres enfants scolarisés ont des handicaps et/ou d'autres difficultés d'apprentissage non reconnus et luttent pour atteindre les normes minimales d'apprentissage. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces difficultés dans différents pays et contextes, et les politiques et initiatives actuelles peinent à réaliser des progrès décisifs. En même temps, de nombreux gouvernements, organisations non gouvernementales (ONG)/de la société civile et les communautés recherchent et expérimentent consciencieusement des solutions. Cependant, ils ont besoin de plus de preuves sur ce qui est nécessaire, approprié et qui pourrait fonctionner pour mieux soutenir ces enfants, et les jeunes qu'ils deviendront, en termes d'éducation en particulier d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Bien que de nombreuses agences et organisations internationales travaillent sur la littératie inclusive, les approches et les politiques nationales les plus efficaces et durables doivent découler d'une meilleure compréhension des défis, des atouts et des solutions locaux dans chaque contexte. Les chercheurs et les professionnels en éducation africains sont les mieux placés pour mener ces recherches, mais ceux-ci manquent de financement. *Le Prix de la recherche africaine sur la littératie inclusive* vise à apporter une modeste contribution à la résolution de ce problème, en mettant l'accent sur les régions du continent dont les ressources sont les plus limitées et qui ont également le plus grand potentiel pour réaliser des progrès importants en matière d'apprentissage fondamentale des enfants et des jeunes handicapés, à savoir l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe.

Rebecca Rhodes, décédée en fin 2021, était une ardente défenseuse de l'éducation inclusive. L'intelligence, le mentorat, l'humour et le dévouement de Rebecca à notre domaine d'éducation internationale étaient légendaires. Elle était chef d'équipe pour la lecture et la littératie à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et, pendant plus de vingt ans, elle a conçu et dirigé des projets éducatifs à travers toute l'Afrique. Grâce aux chercheurs, aux éducateurs, aux enfants et aux familles qu'elle a rencontrés et avec lesquels elle a noué des liens d'amitié sur tout le continent, Rebecca savait que *chaque enfant a la capacité d'apprendre* et que *chaque enfant a le droit d'apprendre* afin d'atteindre son plus haut potentiel, indépendamment de son identité, de son contexte ou de son handicap. Soutenir la recherche sur le continent africain par des chercheurs ou professionnel africains sur la littératie inclusive honore sa mémoire.

Premier tour du prix

Le premier tour du *Prix de la recherche africaine sur la littératie inclusive* comprendra **un prix de 5 000 USD qui sera attribué à un seul candidat principal - un individu (et non pas une organisation)** - pour l'aider à couvrir les dépenses liées à la recherche proposée sur la littératie (c'est-à-dire les compétences de base en lecture et, éventuellement, les compétences en écriture/communication écrite) pour les enfants ou les jeunes ayant des handicaps et/ou des besoins éducatifs spéciaux. Les fonds du prix peuvent également être utilisés pour couvrir les dépenses d'autres membres de l'équipe d'étude selon les critères d'éligibilité détaillés ci-dessous.

Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le vendredi 16 février 2024 à minuit, heure du Pacifique** et il est encouragé de soumettre sa candidature plus tôt si elle est achevée avant cette date. Chaque candidature doit respecter les critères d'éligibilité et les consignes détaillés ci-dessous. Les candidatures reçues d'ici la date limite *et répondant à tous les critères d'éligibilité* (Section A ci-dessous) seront évaluées conformément aux critères d'évaluation pour ce prix (Section C). Un jury composé des fondateurs du prix et de représentants de l'ADEA ainsi que des groupes d'intérêt spéciaux du CIES sur l'Afrique, l'éducation inclusive et la littératie mondiale évaluera tous/toutes les candidat(e)s éligibles. Si un/une ou plusieurs candidat(e)s répondent aux critères d'éligibilité et d'évaluation, le/la lauréat(e) et les finalistes sélectionnés seront informés fin février/début mars 2024 et annoncés publiquement lors de la Conférence annuelle 2024 de la CIES en mars. Le prix sera attribué en mars 2024 sous réserve de l'approbation de l'étude par un comité/organe d'examen interne autorisé (voir ci-dessous).

A. Critères d'éligibilité et stipulations

- 1. Nationalité et résidence** : Le/la candidat(e) principal(e) doit
 - a. Être citoyen d'un pays africain, avec une préférence pour les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et/ou d'Afrique australe.
 - b. En outre, le candidat principal doit soit résider actuellement dans un pays africain, soit avoir résidé dans un pays africain à un moment donné au cours des 24 derniers mois **ET** démontrer son intention de travailler dans un pays africain au moins au cours des deux prochaines années.
 - c. Le/la candidat(e) principal(e) peut nommer d'autres membres d'une équipe de recherche et il n'y a aucune restriction quant à la nationalité ou au statut de résidence de ces autres personnes. Toutefois, les équipes de recherche composées majoritairement de citoyens africains résidant en Afrique seront fortement privilégiées.
- 2. Géographie** : La recherche proposée doit être menée en Afrique de l'Ouest, de l'Est, Centrale ou Australe. Cette recherche pourrait s'effectuer dans un ou plusieurs pays.
- 3. Type de recherche** : La recherche proposée pour ce prix doit être liée à l'intersection de la littératie et de l'éducation pour les enfants ou les jeunes (âgés de 0 à 21 ans) en situation de handicap et/ou de difficulté d'apprentissage, définis comme ayant un ou plusieurs handicaps et/ou des besoins éducatifs spéciaux tels que définis par la [the U.S. Individuals with Disabilities Education Act \(IDEA\)](#) ou par les définitions des handicaps et des besoins éducatifs spéciaux propres aux pays concernés. La recherche

proposée peut être exploratoire ou explicative ; les études en cours ainsi que les nouvelles études sont éligibles pour un soutien.

- 4. Période de recherche :** La recherche proposée dans le cadre de ce prix doit être achevée et les résultats rendus disponibles dans les 18 mois suivant l'attribution du prix prévue en mars 2024.
- 5. Profil du chercheur ou de la chercheuse :** Le/la candidat(e) principal(e) doit être titulaire d'un master ou équivalent (dans n'importe quel domaine) et avoir au moins entamé un programme de doctorat (dans n'importe quel domaine). Le/la candidat(e) principal(e) peut occuper n'importe quel poste ou statut professionnel (c'est-à-dire non affilié, chercheur pour n'importe quelle institution, post-doctorat, professeur, professionnel d'une ONG, conseiller du secteur privé ou fonctionnaire, etc.) mais doit être le/la responsable ou le/la co-responsable/chercheur principal de l'étude proposée. Tout autre membre de l'équipe de recherche peut avoir n'importe quel profil académique et professionnel. Les chercheurs/professionnels en début de carrière et les personnes en situation de handicap et/ou ayant des besoins spécifiques sont particulièrement encouragés à postuler en tant que candidat(e) principal(e). Tout aménagement raisonnable qui pourrait être nécessaire pour faciliter les candidatures des personnes en situation de handicap et/ou besoins spécifiques devra être demandé au moment de la candidature (voir la Section B ci-dessous).
- 6. Autre soutien financier pour cette recherche :** La recherche proposée pour ce prix peut également être soutenue par d'autres sources financières, mais celles-ci ne doivent pas avoir déjà couvert tous les coûts de la recherche. La recherche proposée doit encore faire face à des besoins de financement justifiables, estimés au minimum au montant du prix de la recherche, et les candidats doivent démontrer la valeur ajoutée de ce prix.
- 7. Examen/approbation par un conseil d'examen interne/institutionnel (CEI) :** Le/la candidat(e) principal(e) doit avoir, au minimum, soumis la proposition/le protocole de recherche à un Conseil d'examen interne/institutionnel (*Internal/Institutional Review Board* ou IRB, en anglais) ou à un organisme d'examen équivalent ayant l'autorité d'examiner et d'approuver de la recherche avec les sujets humains et/ou de la recherche effectuée dans le système éducatif à étudier (par exemple, un ministère/une agence gouvernementale, une université ou un autre institut qualifié) au moment de la candidature et avoir la preuve de cet examen en cours. L'octroi final du prix dépendra de l'approbation dudit CEI/organisme.
- 8. Utilisation des fonds :** Les fonds attribués peuvent servir à couvrir les coûts liés au temps, au matériel et au transport du/de la candidat(e) principal(e) pour la conception de la recherche, la collecte et l'analyse des données, la rédaction des rapports et, dans une moindre mesure, la présentation des résultats. Les fonds peuvent également être utilisés pour couvrir les dépenses susmentionnées d'autres membres de l'équipe, mais tout financement proposé pour d'autres membres n'ayant pas la citoyenneté ou la résidence africaine ne doit pas dépasser 15 % du montant total du prix. En outre, le prix peut couvrir jusqu'à 150 USD de frais d'inscription à une conférence et jusqu'à 500 USD de frais de déplacement pour présenter les résultats de la recherche dans un lieu public. Le prix doit être utilisée dans les 18 mois suivant sa réception.
- 9. Langue :** Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais ; la recherche proposée peut être menée dans n'importe quelle langue.

10. Rapports, responsabilité et remerciements : Le/La lauréat(e) devra soumettre un rapport en français ou en anglais au plus tard 18 mois après la réception du prix couvrant a) la méthodologie mise en œuvre de l'étude, ses résultats, et toute utilisation des résultats dans la pratique et/ou la politique ou leur utilisation potentielle ; b) la comptabilité financière présentant la manière dont les fonds ont été dépensés ; et c) une liste de toutes les publications et/ou présentations (articles de journaux, blogs, documents de conférence, présentations de conférences ou de webinaires, etc. En outre, tout produit de recherche publiée doit mentionner que la recherche a été soutenue, en partie ou en totalité, par « Prix de la recherche africaine sur la littérature inclusive de CIES/ADEA en mémoire de Rebecca H. Rhodes ».

B. Instructions relatives à la candidature

I. Éléments requis pour la demande de candidature

Les candidat(e)s doivent soumettre une courte proposition de recherche couvrant chacun des éléments suivants. Les **candidatures ne comportant pas chacun de ces éléments ne seront pas prises en considération.**

a. Lettre de motivation (1 page)

Présentez-vous brièvement en tant que candidat(e) principal(e) et présentez votre équipe de recherche (le cas échéant). Expliquez ce qui vous motive à postuler pour ce prix de la recherche et pourquoi vous pensez que vous réussirez à mener à bien l'étude proposée.

b. Proposition de recherche (5 pages maximum)

- **Titre** du projet de recherche
- **Énoncé du problème/de l'aspiration** : Définir clairement le contexte, la question et la nécessité de cette recherche, en montrant sa pertinence pour l'inclusion des enfants/jeunes en situation de handicap/ayant des besoins éducatifs spéciaux dans le domaine de la littérature et dans le pays ou la région concerné(e), et en notant les contributions uniques de l'étude dans des domaines et/ou contextes qui ont été insuffisamment étudiés jusque-là.
- **Objectif et questions de la recherche**
- **Méthodologie** : Aperçu de la méthodologie de la recherche proposée, montrant un lien direct entre les méthodes et la manière avec laquelle elles répondront aux questions de la recherche. Cela doit inclure, au minimum, l'approche et la conception globales de la recherche, l'échantillonnage, l'approche de la collecte des données et le processus prévu pour analyser ces données.
- **Éthique** : Décrire l'examen par le CEI ou l'organisme équivalent et les mesures de protection qui seront prises au cours de l'étude, en particulier en ce qui concerne tout travail direct avec des mineurs et/ou des personnes ayant des handicaps et/ou besoins éducatifs spéciaux en tant que participants à l'étude. Inclure l'approbation du CEI/de l'organisme équivalent ou la preuve de l'examen en cours dans l'annexe conformément à la section (f) ci-dessous, y compris toutes les propositions soumises au CEI ou l'organisme équivalent.
- **Importance et application prévue** : Élaboration sur l'importance de l'étude en termes de son application prévue et son impact potentiel sur l'inclusion des enfants/jeunes ayant des handicaps et/ou des besoins éducatifs spéciaux dans l'enseignement de la littérature dans les contextes africains. L'étude doit

démontrer une stratégie convaincante pour influencer les politiques et/ou la pratique, ce qui pourrait impliquer des plans pour un plaidoyer continu, un travail pour informer la mise en œuvre de la réforme, ou la mise à l'échelle d'interventions réussies, etc. Inclure toute collaboration prévue ou envisagée avec des parties prenantes ou des organisations pertinentes.

- **Diffusion** : Brève discussion du plan de diffusion des résultats de l'étude, en précisant les principaux publics cibles et la stratégie pour les atteindre. Ce plan devra normalement inclure tous les types des parties prenants—les décideurs politiques, les éducateurs, les professionnels en éducation et la communauté des personnes en situation de handicap/besoins éducatifs spéciaux et devrait être lié à la stratégie d'application prévue de l'étude.
- **Calendrier** : Aperçu des principales tâches et de l'échéancier pour achever l'étude et au moins le rapport initial des résultats dans les 18 mois (ou plus tôt) à compter de la date de l'octroi du prix prévue en mars 2024.

c. Proposition de budget (1 page maximum)

Fournissez une ventilation détaillée de la manière dont les fonds du prix de la recherche seront utilisés. Inclure les dépenses telles que le temps de travail du chercheur/de la chercheuse/des chercheurs (en précisant le niveau d'effort et les taux pour chaque chercheur qui recevra un financement), le matériel de recherche, la collecte de données, les déplacements (si nécessaire) et les efforts de diffusion. En outre, notez toute autre source de financement existante ou prévue pour cette même étude, le(s) montant(s) obtenu(s) et/ou prévu(s), et les dépenses déjà couvertes ou devant être couvertes par d'autres sources. Le budget peut être présenté sous la forme d'une feuille de calcul ou d'un fichier de traitement de texte, mais tous les chiffres et calculs doivent être corrects.

d. CVs : du/de la candidat(e) principal(e) et de tout autre membre de l'équipe de recherche (maximum 7 pages par CV)

Fournissez le CV du/de la candidat(e) principal(e) ainsi que le CV de tous les membres de l'équipe de recherche (le cas échéant), en soulignant l'expérience et les qualifications pertinentes pour la conception et la conduite de recherches, au domaine d'éducation, et par rapport à l'inclusion des enfants/jeunes ayant des handicaps/besoins éducatifs spéciaux. Veuillez également indiquer pour le/la candidat(e) principal(e) et tout autre membre de l'équipe la nationalité/citoyenneté, le lieu de résidence actuel et la durée de cette résidence, ainsi que les autres lieux de résidence et la durée de résidence au cours des 12 derniers mois.

e. Références

Fournir au moins deux références de chercheurs ou de professionnels qui ne font pas partie de l'équipe de l'étude proposée et qui possèdent une expérience de recherche avérée, attestant de leur confiance dans la capacité du/de la candidat(e) principal(e) à mener à bien l'étude proposée. Les références doivent inclure le nom, le titre, l'affiliation institutionnelle, l'adresse électronique, les coordonnées téléphoniques, un bref résumé de l'expérience de recherche et une déclaration d'attestation pour chaque référence, y compris la façon dont ils ont connaissance des capacités de recherche du/de la candidat(e).

f. Demande/preuve d'examen en cours/approbation du CEI ou équivalent

Inclure dans l'annexe la preuve de l'examen et de l'approbation de l'étude par un CEI ou un autre organisme d'examen autorisé, ou la preuve de l'examen en cours par un tel organisme, ainsi que toute proposition d'étude soumise à cette approbation.

II. Consignes pour la soumission

Tous les documents de candidature doivent être soumis en français ou en anglais, dans un seul fichier au format Word, Google Docs ou PDF. Tous les éléments doivent être rédigés en interligne simple, avec des marges de 2,5 cm, en utilisant la police Times New Roman de 12 points ou autre police d'une taille à peu près équivalente.

Soumettez le document par courrier électronique à africaninclusiveliteracyaward@gmail.com avec pour objet : « Candidature au prix de la recherche africaine sur la littérature inclusive : [Nom du candidat principal]. »

Tout aménagement raisonnable, qui pourrait s'avérer nécessaire pour faciliter les candidatures de personnes handicapées, doit être demandé au moment de la candidature dans le corps du courrier électronique de soumission, ou à l'avance, si nécessaire, via le [formulaire Google](#) d'admission de cette question.

III. Chronologie

- **Date limite de soumission des candidatures** : Vendredi 16 février 2024 ; les candidatures achevées avant cette date sont encouragées à être soumises dès que possible.
- **Période d'examen et d'évaluation** : En continu à partir de la réception des candidatures.
- **Notification d'attribution** : fin février/début mars 2024.

IV. Coordonnées pour les questions

Pour toute question concernant la procédure de candidature ou les critères, veuillez utiliser ce [formulaire Google](#).

C. Critères d'évaluation

Les candidatures répondant à tous les critères d'éligibilité et reçues d'ici la date limite seront évaluées sur la base des critères suivants et par rapport à leur importance (pondération) relative, comme indiqué ci-dessous.

Le plus important :

1. **Pertinence et importance** : La pertinence et l'alignement de la proposition par rapport à l'objectif du prix de la recherche, démontrant un lien direct avec l'inclusion des enfants et/ou des jeunes ayant des handicaps/besoins éducatifs spéciaux en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture (et/ou l'écriture) et/ou la littérature globale en Afrique. En outre, l'importance comprend la mesure dans laquelle la recherche proposée pourrait répondre à un besoin qui n'a pas encore été couvert par des recherches antérieures sur le même sujet et/ou avec le même ciblage géographique ou de population(s) spécifique(s). La préférence sera donnée aux études qui cherchent à mieux comprendre et/ou à promouvoir des approches potentielles de la littérature

inclusive qui émanent du contexte (social, politique, économique et environnemental) et de la culture locale et/ou qui y répondent et y sont adaptées.

2. **Clarté et faisabilité de la conception et de la méthodologie de la recherche** : Il s'agit de déterminer dans quelle mesure la proposition de recherche démontre un lien étroit entre les méthodes proposées et les questions de recherche, ce qui indique une forte probabilité de pouvoir répondre aux questions à l'aide des méthodes proposées. Il s'agit également de la faisabilité de l'échéancier proposé pour l'étude et de la probabilité que la recherche soit achevée et fasse l'objet d'un rapport au plus tard 18 mois après l'attribution du prix.
3. **Nature de l'approche de la recherche** : La préférence sera donnée aux méthodologies de recherche qui utilisent ou intègrent des approches locales et des manières de connaître et de donner de la sens basée sur les pratiques locales.
4. **Éthique** : La mesure dans laquelle la proposition comprend un plan convaincant pour la sauvegarde et la protection des sujets humains ainsi que d'autres participants potentiels dans le processus de la recherche et de la diffusion, en particulier en ce qui concerne les mineurs et les personnes en situation de handicaps ou besoins éducatifs spéciaux.
5. **Application prévue et impact potentiel** : Clarté et immédiateté du lien entre l'objet de l'étude et les politiques et/ou la pratique promouvant la littératie des enfants et/ou des jeunes en situation de handicap et/ou ayant des besoins éducatifs spéciaux ainsi que la clarté du plan visant à influencer les politiques et/ou la pratique.

Moyennement important :

6. **Les qualifications et l'expertise du/de la candidat(e) principal(e) et de l'équipe de recherche, le cas échéant** : Expérience antérieure démontrée, même si elle est minime, suggérant une capacité à mener à bien l'étude proposée. Les CVs et les références fournis seront utilisés à cette fin ; le comité de sélection peut également contacter d'autres personnes ayant connaissance de l'expérience et/ou des qualifications du candidat.
7. **Clarté, justification et faisabilité du budget** : Mesure dans laquelle le budget est clair et suffisamment détaillé, permettant de comprendre aisément les dépenses prévues, et dûment justifié. Il s'agit notamment de la clarté avec laquelle il est démontré que ce prix appuiera le projet de recherche de manière qu'il puisse être mené à bien dans les délais et le budget proposés. Il s'agit également de la clarté avec laquelle le budget clarifie et justifie la manière dont ce financement complétera - sans le dupliquer - avec d'autres sources de financement obtenues ou prévues.